

Réussir l'ouverture de votre compte-titres professionnel : le dossier complet

Documents juridiques et administratifs

- Statuts à jour, datés et certifiés conformes par le représentant légal ou un mandataire habilité.
- Extrait Kbis original de moins de 3 mois justifiant l'immatriculation au RCS.
- Procès-verbal (PV) de l'organe de direction (CA ou Assemblée Générale) autorisant l'ouverture du compte et désignant les mandataires habilités.

Identification des personnes

- Copie de la pièce d'identité en cours de validité (recto-verso) pour chaque représentant légal et bénéficiaire effectif.
- Document d'identification des bénéficiaires effectifs (BE) précisant nom, prénom et pourcentage de détention.

Conformité et obligations réglementaires

- Code LEI (Legal Entity Identifier) actif et à jour, obligatoire pour les transactions sur instruments financiers.
- Questionnaire de connaissance client (KYC) complété (situation financière, objectifs d'investissement et expérience).
- Derniers comptes annuels approuvés (bilan et compte de résultat) pour justifier l'activité économique.

Informations bancaires et domiciliation

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne morale (facture EDF, télécom ou bail commercial).
- RIB d'un compte ouvert au nom de la société dans un établissement de paiement situé dans l'Espace Économique Européen (EEE).